JOURNAL MUNICIPAL #3

Saint-Solve

Juin 2021

La Chapelle vue du ciel

Sommaire

Mot du maire 2
À la une 3
Travaux 4
Projets..... 5
Culture 6
Patrimoine 6
Démocratie participative 7
Espace Jeunes 7
Infos diverses 8

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Voici une première année de mandature qui s'achève, et nous encourage pour les suivantes, avec votre aide et votre compréhension. La période sanitaire difficile s'éloigne, les manifestations et les rencontres vont retrouver leurs réalités tant attendues.

Le journal évolue dans son concept (nombre de pages, illustrations,) mais aussi dans la diversité étoffée de ses articles. Soucieux de vous apporter une meilleure information, ce nouveau support de communication assure plus de proximité, apporte des réponses à vos questions et évite les mauvaises interprétations.

La politique engagée par l'équipe municipale, depuis le 03 Juillet 2020, s'articule autour du Bien Vivre Ensemble et de la Démocratie Participative. Cet engagement se décline depuis plusieurs mois et entraîne un renouveau évident de pratiques et d'habitudes. Ces dernières ne sont pas encore très significatives mais ont toutefois entraîné de véritables changements. Du site internet www.saint-solve.fr au journal municipal, elles accentuent leur développement, avec une deuxième réunion publique prévue le 29 Juin et des « réunions de terrain » proposées à chaque action municipale, collectives ou individuelles.

Quel plaisir d'assurer la conduite de la commune conjointement avec l'équipe soudée et volontaire des colistiers-élus, et d'en observer les évolutions grandissantes. La stratégie engagée permet de valider des dossiers encore en souffrance depuis plusieurs mois. Les nombreuses commissions travaillent avec précision, sérieux et innovation. (CCAS et véritable bibliothèque en cours d'ouverture en particulier).

Encadré dans un budget contraint et réaliste, le pré-audit a mis en avant la principale difficulté de la commune, le dossier du lotissement Chant-Auzel. Une redéfinition de la priorité commerciale doit être accompagnée du soutien des professionnels de l'immobilier.

Quels sont les dossiers en cours ? Nous travaillons conjointement avec le Groupe SOS Villages à la réouverture de l'Ancienne Auberge, en collaboration avec Stéphane Jardou, ancien propriétaire. L'achat des murs de l'établissement, du fonds de commerce et de la Licence IV sont actés et deviendront la propriété de la commune dans les meilleurs délais. Le recrutement d'un binôme de gérants est en cours, sous la responsabilité de la structure 1000 cafés.*

Les réflexions et actions techniques et financières avec les dirigeants de la carrière de Ceyrat, concernant la réparation de l'axe de circulation (Voie Communale N°1) et de son entretien durable sont entrepris depuis quelques mois. Ce dossier ouvert et accompagné par M. le Sous-Préfet doit être conclu rapidement, avec une véritable et une solide convention * entre la commune et l'exploitant.

Les travaux de réfection (un à un) des appartements, propriété de la commune, libérés de leurs locataires sont inscrits dans le budget 2021 afin d'assurer une offre de location digne de notre époque. Un coût important est engagé pour les travaux de rénovation énergétique et les peintures. *

Un autre dossier s'est invité dans notre tourbillon d'urgences à régler : L'École. Cette institution mal défendue, il y a quelques années, est aujourd'hui en souffrance. Un manque de lucidité antérieure entraîne une réflexion collective à court terme dans le cadre du RPI, avec l'Éducation Nationale et la communauté éducative. Les choix seront déterminants, réalisés avec l'appui de tous, et la qualité des orientations prises doit conforter nos engagements de la campagne électorale. Un véritable projet doit, à court terme, engager la collectivité pour l'avenir des jeunes, l'attente des parents, dans le respect du développement structuré du territoire.

Les rencontres avec la population sont une richesse permanente à préserver et à développer. A chaque moment important de la vie communale, le maire et les élus engageront, de vive voix, la discussion pour expliquer, écouter et comprendre les demandes de la population. Les actions seront programmées, les financements assurés et la satisfaction de tous, vérifiée. Les jeunes, plein d'attentes depuis plusieurs mois, vont être enfin sollicités pour partager ensemble les décisions et les actions qui les concernent directement. *

Notre véritable boussole reste le sens donné à nos actions pour le Bien commun.

Merci de votre confiance et à très vite.

Très sincèrement,

Daniel FREYGEFOND
Maire de Saint-Solve.

** Engagement lors de la campagne électorale*

À la une : Le budget

Dépenses de fonctionnement : 415 797,01€

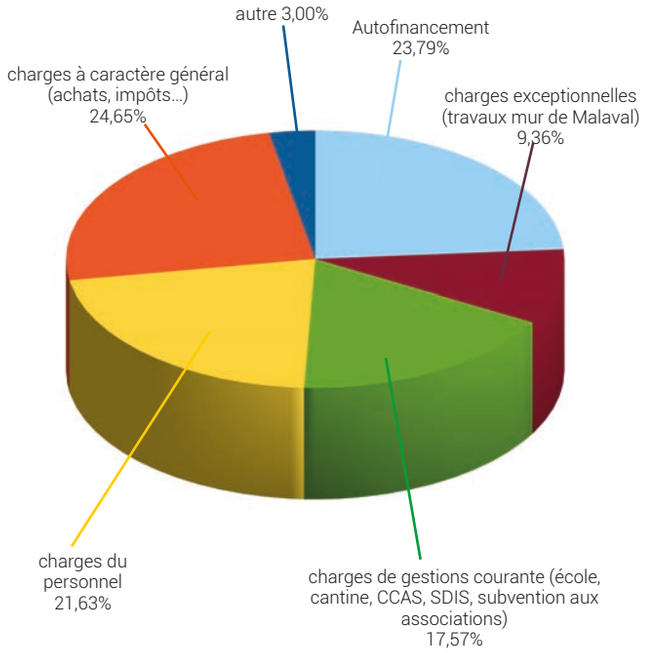

Recettes de fonctionnement : 415 797,01€

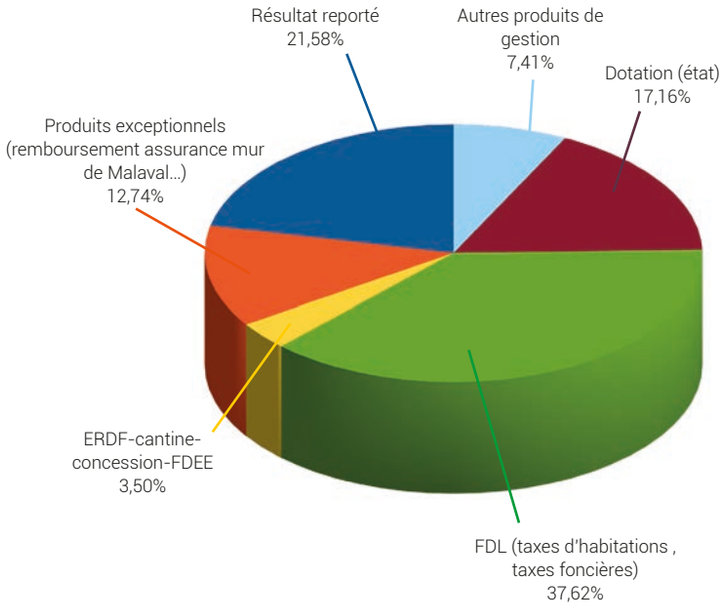

Dépenses d'investissement : 290 173,87€

Dépenses (hors restes à réaliser) :

1. Capital des emprunts (9 370€)
2. Installation de deux colombariums (7 600€)
3. Réfection menuiseries ancien presbytère (15 000€)
4. Programme de voirie 2021 (43 000€)
5. Acquisition foncière restaurant, fonds de commerce et licence IV (82 000€)
6. Travaux de restructuration du restaurant (30 000€)
7. Démolition maison en péril à Malaval (9 000€)

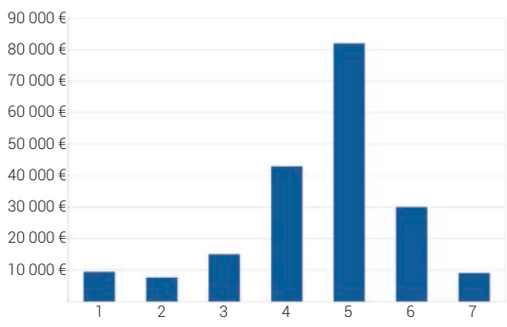

Recettes d'investissement : 290 173,87 €

Recettes (hors restes à réaliser) :

1. Récupération de la TVA (15 398€)
2. Virement de la section de fonctionnement (98 911€)
3. Subvention Département pour changement menuiseries ancien presbytère (3 915€)
4. Subvention Département programme de voirie 2021 (17 000€)
5. Subvention Préfecture acquisition foncière auberge (32 350€)
6. Subvention Département restructuration restaurant (7 500€)
7. Solde d'exécution positif reporté (83 910€)

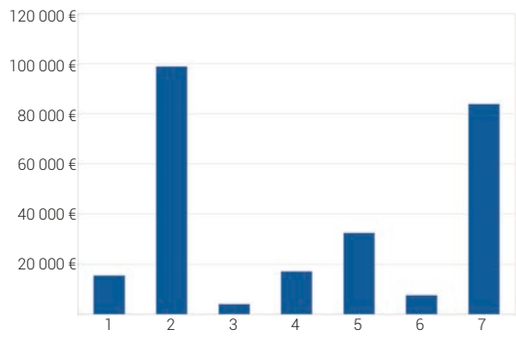

Chant Auzel

dépenses de fonctionnement		recettes de fonctionnement	
variation de stock, constation de recettes	237 826,84 €	vente des lots	231 627,61€
variation de stock, stock initial	234 626,84 €	intégration stock final	237 826,84 €
frais accessoire	500 €	virement du budget général	6 199,23 €
intérêt emprunt	2 700 €	transfert d'intérêt	2 700 €
frais accessoire, transfert intérêt	2 700 €		
total	478 353,68 €		478 353,68 €

dépenses d'investissement		recettes d'investissement	
remboursement capital	165 415,99 €	reprise stock initial	234 626,84 €
résultat reporté, déficit	69 210,85 €		
stock final	237 826,84 €	sortie du stock vendu	237 826,84 €
total	472 453,68 €		472 453,68 €

Travaux

Réparation du mur sous le chemin
entre Malaval et l'Aumônerie

Fleurissement à la mairie, aux églises,
à la salle des fêtes..

Aménagement de 2 colombariums
(au Bourg et à la Chapelle)

Clôture autour de la cuve de gaz
située à côté de la pharmacie

Réalisés

- Équipement et matériel aux normes pour le cantonnier
- Équipement à la mairie (photocopieur)
- Équipement à l'école (tablettes et ordinateur)
- Remise en place de la croix de la fontaine de l'église et fleurissement (retrouvée et restaurée)
- Remplacement des clôtures municipales défectueuses (école, gare..)
- Réorganisation des dépôts d'ordures à la demande du SIRTOM
- Finition des travaux de la charpente de l'église du bourg
- Suivi et réparation des toitures des bâtiments communaux
- Traitement des dossiers administratifs et juridiques des bâtiments classés « péril immédiat »
- Entretien régulier de tous les espaces publics et des voies communales, y compris la digue de l'étang de Priézac
- Nettoyage des bords de l'étang de Priézac

Projets en cours

- Mise aux normes énergétiques des bâtiments communaux.
- Remise aux normes des bâtiments locatifs communaux.
- Réfection du restaurant
- Réfection de la route des Cacaudas et de l'Aumônerie
- Protection des cuves de fluides appartenant à la commune
- Études pour la réparation de la digue de l'étang de Priézac

Rendez-vous de terrain

Information aux habitants de Malaval au sujet des travaux de démolition de la maison sans maître placée en péril immédiat. Présentation des procédures juridiques préalables.

12 habitants sont venus assister la présentation des travaux par Raymonde Thibault en présence des référents de Malaval, Nathalie Chenard et Serge Pallot.

Démolition de la maison en ruine
de Malaval le 3 juin

Projets

Une nouvelle enseigne : Restauration-Multiservices

Genèse du projet

Validation de la candidature de la commune pour l'ouverture d'une structure 1000 Cafés (2019) en remplacement de l'activité existante de l'Auberge de Saint-Solve.

L'association SOS VILLAGE crée une SARL 1000 Cafés à Saint-Solve. (15 Cafés ouverts et 60 cafés pour fin 2021)

La vocation première de l'association, est l'Economie Sociale et Solidaire.

La SARL est une entité commerciale, elle signera un bail commercial de 3-6-9 ans et versera un loyer mensuel à la commune.

Logistique du projet

Le recrutement du personnel est à la charge de la SARL, la commune sera impliquée dans le choix du gérant. Une offre d'emploi et une fiche de poste sont communiquées au niveau national. La responsabilité des salariés incombe en totalité à la SARL 1000 Cafés.

Fonctionnement prévisionnel

Une charte sera intégrée au bail commercial et prendra en compte les points suivants :

- L'éthique du concept de Saint-Solve axée sur le Bien Vivre Ensemble,
- L'approche environnementale et de Développement Durable du concept, (achat de matériel, de fournitures, écogestes, ...
- L'application du choix incontournable d'approvisionnement de produits de circuits courts et locaux et issus de cultures raisonnées, est prioritaire,
- La définition du commerce multiservices s'articule autour de différentes propositions comme dépôt de pain, point-presse, tabac à la demande, petite épicerie de produits de terroir, distributeur d'argent, et autres.
- Ouverture de la salle à des expositions ou des animations culturelles,
- Possibilités d'étendre le concept sur des espaces non utilisés actuellement et intégrés au site (Salle à l'étage et autres)
- Rencontre, préalable à l'ouverture, du nouveau gérant et des représentants 1000 Cafés

Précisions

- Réalisation de travaux d'améliorations comme peinture à la charge de la commune.
- La décoration et le matériel de cuisine à changer ou à acquérir à la charge de la SARL pour partie.

Notre école

A l'image de la situation dans le département qui voit baisser depuis plusieurs années les effectifs dans la plupart des écoles, le R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Lascaux - St Solve - Vignols est aujourd'hui confronté à la fermeture d'une de ses classes.

À la rentrée de septembre, c'est à Vignols qu'elle sera supprimée. Face à notre attachement à notre école, nous avons aujourd'hui une demande forte de l'inspecteur d'Académie de tout transférer à Vignols. Il souhaite que le R.P.I. devienne un R.P.C. (Regroupement Pédagogique Concentré).

Les arguments avancés sont l'isolement de l'enseignant(e), la difficulté du travail en équipe, la sécurité des enfants, le coût plus élevé.... L'équipe enseignante de Vignols, l'association des parents d'élèves ainsi que les élus des communes de Lascaux et Vignols sont favorables à ce projet pour les mêmes raisons.

La commission vie scolaire de la commune reste fidèle aux engagements de campagne, à savoir maintenir l'école. Nous souhaitons échanger avec la population lors d'une réunion publique prévue le 28 juin 2021 à 20h.

Nous pourrons ainsi travailler ensemble pour un avenir constructif avec des projets forts et cohérents. Et apporter notre décision commune à l'inspection académique sur le maintien ou non de l'école de St Solve. Nous nous sommes engagés à donner une réponse avant fin décembre à nos partenaires du R.P.I.

Dès maintenant, vous pouvez préparer la réunion avec vos suggestions, vos idées, vos questions.

Culture

Projection documentaire

La commune s'est inscrite au programme national du « mois du film documentaire » qui aura lieu en novembre.

Bibliothèque

La création de la bibliothèque est en cours avec la Bibliothèque Départementale 19.

Exposition

L'exposition « l'aventure du rail » proposée par le Pays d'Art et d'Histoire d'Allassac s'est déroulée du 22 au 30 mai à la salle des fêtes.

Exposition complète et instructive pour les petits et les grands.

Les enfants des écoles du RPI ont fait la visite et ont ensuite participé à des ateliers.

Patrimoine

L'Année écoulée a permis d'établir un diagnostic complet des problèmes majeurs touchant notre patrimoine, d'évaluer les actions à entreprendre, de contacter les professionnels concernés, de solliciter les organismes et instances et enfin d'amorcer la phase de réalisation pour certaines.

L'ancien cimetière de La Chapelle, va être sécurisé par la mise en place d'une clôture haute. On va donc pouvoir aménager un jardin publique mettant en valeur des vestiges archéologiques antiques.

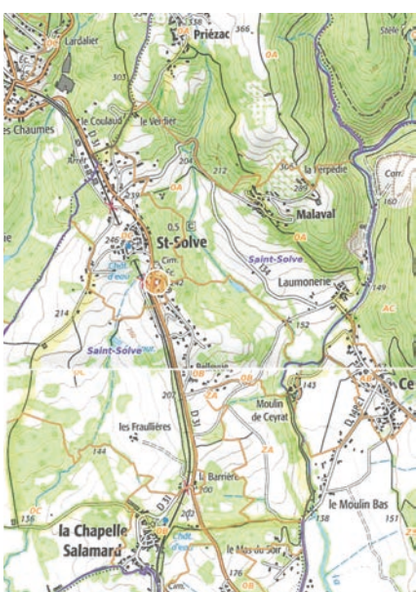

Les chemins entrant dans la création du circuit pédestre reliant tous les villages de la commune vont être débouchés dans les semaines qui suivent.

Les **deux statues de bois** polychrome, la « belle inconnue » de l'église Saint-Sylvain et le « Saint Léonard » de La Chapelle ont été confiées à un restaurateur. **Objectif :** les restituer à la vue du public pour les « Journées du Patrimoine ».

La fontaine de la place de l'église du bourg a retrouvé sa croix. Le socle fera très prochainement l'objet d'unerestauration.

En attendant, des fleurs ont été plantées dans le receveur d'eau.

La chapelle Saint-Léonard dont la voûte s'est effondrée il y a plus de dix ans a été expertisée par des architectes. Tous se prononcent pour une réhabilitation sous la forme d'une voûte en bois.

Des entreprises spécialisées ont visité le chantier et l'on aura bientôt une estimation du coût des travaux. Les subventions nécessaires seront demandées mais la Fondation du Patrimoine sera à nos côtés pour lancer une souscription permettant ainsi que chacun puisse, selon ses moyens et sa volonté, s'inscrire dans cette action majeure de la mandature.

Démocratie Participative

Si la crise sanitaire a profondément modifié nos façons de vivre ensemble, de nous retrouver et d'échanger, elle nous aura peut-être permis de réfléchir à d'autres façons d'envisager la participation des citoyens à la vie de la commune.

- Le déconfinement nous ouvre la perspective de pouvoir reprendre les **réunions publiques.**
  La commission école et la commission développement économique vous proposeront de se retrouver **mardi 29 juin** pour parler de l'**avenir de notre école et du projet 1000 cafés. Mercredi 30 juin aura lieu la réunion pour la mise en place du CMJ.**

- Des **rendez-vous de terrain** seront organisés lorsque des aménagements ou des travaux seront prévus.
  Le principe du rendez-vous de terrain est une rencontre d'une ½ heure environ pour vous présenter le projet, répondre à vos questions et accueillir vos suggestions. Une première réunion de terrain "test" a eu lieu à Malaval le 19 mai.

- A côté des conseils municipaux qui sont des réunions auxquelles vous pouvez assister, **certaines commissions vont s'ouvrir aux habitants.**
  Un agenda sera consultable en ligne pour vous permettre de connaître les dates de ces rencontres.

- En complément de la page Facebook et du site « Bienvenue à Saint-Solve » nous allons mettre en place un **nouvel espace de participation citoyenne : l'application Vooter.**
  Nous sommes conscients que l'on peut être intéressé à la vie de sa commune sans pour autant avoir le temps et la disponibilité de venir à des réunions. L'application Vooter est un **réseau social municipal** qui vous permettra sur votre téléphone, votre tablette ou votre ordinateur de participer aux consultations qui vous seront régulièrement proposées. Vos souhaits seront pris en considération par l'équipe municipale et orienteront les projets.
  Nous réfléchissons à la participation des personnes qui ne sont pas connectées à leur domicile pour pouvoir leur proposer de le faire en mairie ou par l'intermédiaire des élus référents.

vooter.

Espace jeunes

Coucou les 11-18 ans

On va enfin pouvoir se rencontrer….. En effet, nous souhaitons vous convier à une **réunion de présentation prévue le mercredi 30 Juin à 19h15** afin de vous présenter le Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J). S'ils sont sages vous pourrez emmener vos parents.

Lors de cette soirée, nous vous expliquerons les rôles d'un conseiller jeune, les modalités d'élections et répondrons à toutes vos questions et à celles de vos familles.

A la fin de cette réunion, nous procéderons à l'élection des 5 élues filles et des 5 élus garçons.

Les candidatures peuvent être saisies en ligne sur le site de la mairie ou déposées au secrétariat le 18 juin au plus tard (fiche de candidature et autorisation parentale dans le courrier joint).

Chaque candidat devra réaliser sa présentation soit sous forme d'une fiche à compléter en ligne, soit sous forme d'une vidéo à déposer sur le site de la mairie. Ceci afin de permettre aux électeurs de faire leurs choix.

Cérémonie d'investiture
le vendredi 2 juillet à 18h30.

CMJ

Lien vers le site internet

Infos

Conseiller numérique

En cours de recrutement. Ses missions : accompagnement des administrés pour utiliser les outils numériques dans leurs usages quotidiens, citoyens et critiques, démarches administratives en ligne.

Comité des fêtes

Si vous aimez créer des événements festifs, si vous avez un peu de temps pour votre commune, le comité des fêtes vous attend... Merci de contacter Olivier Pallier : olivier.pallier@saint-solve.fr

Intox

Non, les élus ne sont pas rémunérés. Seuls le maire et les 3 adjoints sont indemnisés pour couvrir leurs frais.

Lors de leur investiture en juillet 2020, le barême était au minimum (661,19€ brut pour le maire, 128,35€ pour le 1er adjoint et 64,17€ pour le 2ème et le 3ème adjoint). En juillet 2021, leur indemnisation sera augmentée au barême médian.

Pour plus d'info, RDV à la mairie aux horaires d'ouverture.

Petits souvenirs de l'école de Saint-Solve dans les années 60

A tous ceux qui vont se reconnaître sur la photo et à nos enfants et nos petits-enfants pour qu'ils conservent une trace du passé.

Voici une photo de la classe unique (du CP au certificat d'études ou à la 6ème) probablement des années 60, dirigée par Mme Crémoux, institutrice à qui nous devons tous la base de notre éducation, nous, pour la plupart, enfant de petits paysans de Saint-Solve.

Mme Crémoux nous a appris le respect, le sens civique, l'amour des plantes, des animaux et de la nature en général. On allait reconnaître les fleurs dans son jardin, on ramenait des petits pois et des renoncules qu'on étudiait et dessinait ensuite. Elle nous a inculqué aussi l'amour de la lecture. Et oui, chaque semaine on empruntait un livre. Avec elle, on avait envie d'apprendre.

Et quel plaisir cette classe unique ! Beaucoup se dépêchaient de finir leurs exercices de maths ou de grammaire pour écouter la leçon d'histoire d'un autre cours. C'est ainsi qu'est venue à certains la passion de l'histoire. On lui doit beaucoup à cette institutrice, responsable, dévouée que les élèves et leurs parents respectaient et approuvaient.

Nous arrivions à pied à l'école. Quel bonheur que ce chemin de l'école, les petits sous la direction des grands ! Rires et bêtises. Gare aux citrouilles de M. Chavant et aux prunes de Claude Malivert. Cette petite école de village nous a permis de devenir ce que nous sommes et nous en sommes fiers.

On ne dira jamais assez merci à Mme Crémoux pour le travail effectué, l'énergie dépensée, le désir de nous faire réussir scolairement et faire en sorte que nous devenions des adultes responsables et merci aussi à « Yéyé », notre cantinière chez qui nous allions manger.

Si vous vous reconnaissez sur cette photo (certains malheureusement ont disparu) ou si vous avez connu cette école, pourquoi ne pas se retrouver, peut-être pour refaire une photo ou pour échanger nos souvenirs en Septembre par exemple. N'hésitez pas à prendre contact. On en aurait des choses à se raconter et quel plaisir de se retrouver !

Raymonde Thibault

Mariages

- Sophie GOLFIER et Jérémy, Rudy, David DARLAVOIX le 20/03/2021

Décès

- RENGGLI veuve COQUILLAT Monique, Suzanne, Marie décédée le 06/04/2021
- MALET épouse GAUTIER Marie-Odette décédée le 11/03/2021

Infos pratiques

Téléphone :
05 55 25 84 93

Site internet :
www.saint-solve.fr

Mail :
mairie@saint-solve.fr

Horaires de la mairie

Lundi : 8h15 - 12h45
13h30 - 16h15

Mardi : 8h15 - 12h45

Jeudi : 13h30 - 16h15

Vendredi : 8h15 - 12h45
13h30 - 16h15

Rejoignez-nous !
@communeSaintSolve

Directeur de publication : Daniel FREYGEFOND - Contributions : Conseillers municipaux - Photos : commission communication - Impression : DanyPhotobjat RCS Brive 807 763 271